

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Installations classées pour la protection de l'environnement

COMMUNE D'ENTRAMMES

Objet : demande présentée par la société Pigeon Granulats Loire-Anjou, dont le siège social est situé 54 avenue de l'Atlantique à Laval (53000), en vue d'obtenir le renouvellement, l'approfondissement de l'exploitation de la carrière de roches massives (rhyolite), d'installations de traitement des matériaux extraits, d'une station de transit de matériaux de négoce et à l'accueil de matériaux inertes extérieurs destinés à être recyclés (concassage / criblage...) ou utilisés au remblayage, situés au lieu-dit « Les Pommeraies » sur le territoire de la commune d'Entrammes (53260).

Commissaire enquêteur : M. Alain Parra d'Andert, cadre bancaire en retraite.

Dates et modalités de l'enquête publique : du lundi 20 novembre 2023 à 9h00 au vendredi 22 décembre 2023 à 17h00. Le dossier sera déposé à la mairie d'Entrammes (1 rue de Rosendahl) afin que les personnes intéressées puissent le consulter aux heures habituelles d'ouverture (à titre indicatif : du lundi au mercredi de 8h30 à 12h, le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h), ainsi que sur un poste informatique mis à la disposition du public, à la préfecture de la Mayenne (46 rue Mazagran à Laval), aux heures habituelles d'ouverture (du lundi au vendredi : 9h/12h30-13h30/16h30). Le dossier sera également consultable, pendant toute la durée de l'enquête sur le site internet des services de l'État en Mayenne

(<https://www.mayenne.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Environnement-eau-et-biodiversite/Installations-classees/Installations-classees-industrielles-carrieres/Autorisation>).

Le dossier comporte notamment une étude d'impact ainsi qu'un avis de l'autorité environnementale.

Le public pourra consigner ses observations et propositions sur le registre d'enquête tenu à sa disposition à la mairie d'Entrammes. Les observations pourront également être adressées par correspondance au commissaire enquêteur à la mairie d'Entrammes, qui les annexera au registre d'enquête, ou par voie électronique : pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr, en précisant l'objet du courriel « Société Pigeon Granulats Loire-Anjou – carrière d'Entrammes ».

Les observations du public formulées pendant l'enquête par voie électronique seront publiées sur le site internet des services de l'État précité.

Le commissaire enquêteur recevra les observations du public en mairie d'Entrammes les :
lundi 20 novembre 2023 de 9h à 12h,
vendredi 1^{er} décembre 2023 de 14h à 17h,
samedi 9 décembre 2023 de 9h à 12h,
vendredi 22 décembre 2023 de 14h à 17h.

Le rapport et les conclusions motivées du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public, pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête, en mairie d'Entrammes, en préfecture de la Mayenne, et sur le site Internet des services de l'Etat en Mayenne (lien ci-dessus).

Informations complémentaires : elles peuvent être demandées à la société Pigeon Granulats Loire-Anjou : M. Frédéric FOUCHET, directeur technique - 02 43 68 60 68 - frederic.fouchet@groupe-pigeon.com

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure est une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Celle-ci sera prise par la préfète de Mayenne.